

## OFFRE DE STAGE 2025

### Contribuer à l'élaboration d'un modèle de risque érosion en milieu rural

#### **Présentation du Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre (SMAP), structure d'accueil du stage**

Depuis sa création en 1972, le SMAP a pour principale mission la production annuelle d'environ 10 millions de mètres cubes d'eau potable pour 220 000 habitants d'un territoire correspondant au tiers des Côtes d'Armor. L'eau brute pompée dans la retenue de l'Arguenon est traitée à l'usine de potabilisation de la Ville Hatte à Pléven (22), lieu d'accueil de votre stage.

Depuis 1997, le syndicat mène des actions sur le bassin versant de l'Arguenon pour préserver la qualité de l'eau, depuis les sources jusqu'au littoral. Ce bassin rural, est marqué par un tissu agricole et agro-industriel tourné vers une forte productivité issue de l'élevage.

Depuis 2014, le SMAP assure le suivi de la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Arguenon-Baie de la Fresnaye. Depuis 2015, les collectivités l'ont également chargé d'élaborer et de coordonner le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du bassin versant de l'Arguenon.

Pour plus de renseignements, consultez le site internet du SMAP : [www.smap22.fr](http://www.smap22.fr)

#### **Contexte du stage**

L'eau brute potabilisée sur le site est particulièrement marquée par un apport terrigène et son corolaire en termes de contamination en pesticides et phosphore. Cet ensemble nécessite une infrastructure importante au sein de l'usine afin de produire une eau potable de qualité.

Le syndicat mixte poursuit depuis de nombreuses années des démarches partenariales avec les collectivités territoriales et le milieu agricole. Elle a notamment initié des démarches originales autour de la lutte contre l'érosion. Ces démarches ascendantes nécessitent une connaissance renforcée et objective des risques érosifs.

En parallèle et dans le cadre du PAPI, le syndicat va lancer en 2025 une étude visant à déterminer le risque d'inondation par ruissellement à l'échelle du bassin versant.

#### **Missions du/de la stagiaire**

##### ***1/ Structuration méthodologique de l'identification du risque d'érosion***

- ⇒ Parangonnage
- ⇒ Mobilisation de la communauté scientifique
  - Identification de l'aléa érosion
  - Mise en place de réseau de suivi, notamment par les MES, protocole d'analyse

##### ***2/ Analyse du bassin versant***

- ⇒ Compilation des données existantes (occupation du sol, structures bocagères, milieux aquatiques, topographie...)
- ⇒ Compréhension des mécanismes de transfert et des contaminations mesurées (suivi qualité de l'eau)

### **3/ Mise en place d'un réseau de suivi de l'érosion**

- ⇒ Détermination d'entités homogènes de contribution au risque d'érosion et emboîtement d'échelle.
- ⇒ Proposition d'un réseau de suivi de la pluviométrie et la qualité de l'eau (matières en suspension, turbidité) pertinent pour caractériser l'érosion et la réaction aux pluies à l'échelle des entités définies.

**N.B.** Durant la période de stage (printemps / été 2025), le SMAP aura pour mission d'élaborer un cahier des charges et de lancer une étude du risque d'inondation par ruissellement sur le même territoire. Les missions confiées dans le cadre de ce stage pourront évoluer sensiblement afin de profiter au mieux de cette expertise et de créer un lien important entre le risque érosion et le risque inondation.

#### **Profil**

Ce stage s'adresse à un(e) étudiant(e) préparant une formation sur les métiers de l'eau et/ou en environnement, de niveau bac +5.

Maîtrise des outils informatiques : WORD, EXCEL, QGIS...

Qualités requises : autonomie, organisation et rigueur.

Le permis B est nécessaire.

#### **Conditions**

Une convention de stage devra être signée entre l'école/l'université et le syndicat.

Le stage se déroulera dans les locaux du syndicat à l'usine de la Ville Hatte – 22130 PLEVEN.

Le temps travail sera de 35 h hebdomadaires, du lundi au vendredi.

Période : printemps-été 2025 (6 mois)

Une rémunération est prévue selon les conditions de la convention (cf. indemnisation légale)

Les déplacements professionnels seront remboursés.

Possibilité de bénéficier de tickets restaurant.

#### **Adresser une lettre de motivation manuscrite et un CV avant le 10 décembre 2024 :**

A l'attention de M. le Président du Syndicat Mixte Arguenon Penthièvre

Usine de la Ville Hatte

22130 PLEVEN

#### **Renseignements auprès du tuteur du stage :**

Pascal RENAULT, directeur du Syndicat Mixte Arguenon

Penthièvre

02.96.84.49.10.

[direction@smap22.fr](mailto:direction@smap22.fr)